

VILLE DE CHAPONOST 5 AVENUE MARÉCHAL JOFFRE 04 78 45 31 33

E

Contrat de rivière

Le contrat de rivière est porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon.

Des objectifs pluri-annuels

Il concerne la période 2013 - 2018 et vise à :

- > **Tendre vers une bonne qualité des eaux superficielles et souterraine**s en se donnant les moyens d'atteindre les objectifs de la directive cadre sur l'eau.
- > Assurer des conditions de milieux favorables au maintien des écosystèmes et des usages raisonnables de l'eau, pour atteindre les objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau.
- > **Assurer la sécurité des personnes et des biens**, tout en optimisant et respectant les potentialités écologiques des milieux humides et aquatiques.
- > Mettre en œuvre des projets cohérents de réhabilitation et de mise en valeur des milieux et du patrimoine, en lien avec la demande locale, la gestion de la fréquentation des milieux, le potentiel des milieux et la valorisation paysagère.
- > **Communiquer et éduquer** sur les différents objectifs et thèmes du contrat de rivière.
- > Optimiser et pérenniser la gestion globale de l'eau et des cours d'eau, en améliorant le « portage » du projet et les processus de concertation.

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET

> Consultez le site du SMAGGA

ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL FAMILLE



AQUEDUC



PLU



PUBLICATIONS



TRAVAUX



NEWSLETTER

